

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe*****20144937***

ile,

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

24 NOV, 2020

DU BRABANT WALLON

Greffe

N° d'entreprise : **0633 782 756**

Nom

(en entier) : **SERESA SUPPORT**

(en abrégé) :

Forme légale : **SCRL**Adresse complète du siège : **rue de Sart Moulin, 1 1421 Ophain BSI****Objet de l'acte : Nomination**

SERESA SUPPORT scrl fs

Extrait au procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 juillet 2020 – 14h15

Suite aux discussions, l'intérêt de maintenir un réviseur « commun » est mis en évidence et il est proposé d'adapter la durée du mandat du réviseur d'entreprises afin de faire correspondre les dates de fin de mandat auprès des différentes entreprises du périmètre. Il sera dès lors proposé à DGST une mission de contrôle des comptes par un réviseur d'entreprise pour une durée de deux ans (sur base du Code des sociétés et des associations, la société n'est pas tenue de désigner un commissaire

SCivPRL DGST & Partners,

Réviseurs d'entreprises

• Siège social :

Av. E. Van Becelaere 28A/71

1170 Watermael-Boitsfort

est le bureau de Réviseur désigné par l'AG.

Salvatore SALAMONE,

Directeur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 07/12/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).